

MODALITES DE REGLEMENT | PROMOTION

2025

Nom, prénom de l'étudiant :

Date de naissance :

Montant des frais de scolarité à régler : 6900 € (dont 800€ versés en acompte)

Je soussigné(e) (Nom et prénom du payeur)

Souhaite payer les frais de scolarité de KEDGE BACHELOR BASTIA par :

1. Acompte de 800 € à verser par virement sous 10 jours après réception
Sur le Compte **CCI DE CORSE** au **Crédit Agricole de la Corse** :
IBAN : FR76 1200 6000 8130 2030 8201 020 – BIC : AGRIFRPP820

2. Règlement des frais de scolarité restant : 6100 € (6900€ - 800€ versés en acompte)

Par chèque à l'ordre de la : *CCI DE CORSE.*

Par virement global : Sur le Compte **CCI DE CORSE** au **Crédit Agricole de la Corse** :
(Veuillez préciser nom et prénom de l'étudiant lors du virement)
IBAN : FR76 1200 6000 8130 2030 8201 020 – BIC : AGRIFRPP820

Par Prélèvement automatique (Joindre le RIB du payeur)

En 3 fois (2 x 2033€ et 1 x 2034€) En 5 fois (5 x 1220€) En 10 fois (10 x 610€)

CONTRIBUTION A LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant devra s'acquitter d'une contribution de 95€ pour la nouvelle rentrée auprès du CROUS, au titre de la CVEC.

Vous devez vous acquitter de cette contribution sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et nous fournir votre attestation d'acquittement avant le 15/09 en la téléchargeant dans votre dossier d'inscription

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

A :

le :

Signature